

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 20 février 2019

Compte-rendu sommaire

Étaient présents : Mmes et MM Jean-Léon CONDÉRANNE, Maire, Christian PÉGUILHÉ, Christian LAMANE, Stéphanie GOMES, Isabelle KHALA-PÉGUILHÉ, Adjoint, François ARIZA, Elisabeth LAPEYRE, Pascal BORDENAVE, Aline DARRIBÈRE, Florence BIGNES, Christophe LAYAA-LAULHÉ, Paula SANTOS et Xavier HÉRALD, Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : Mme Nathalie MALÉ.

Absent : M. Pierre MOUREU

M. Christian LAMANE a été élu secrétaire de séance.

En préambule à la réunion, le Directeur des Jardins de Musiques et Vincent POMMEREAU sont venus présenter leur projet pour le futur site de l'école de musique qui serait implantée à Mazerolles.

Ce local sera constitué de 4 containers, servant aux cours et répétitions, plus un mobil-home destiné aux bureaux, le tout recouvert de panneaux de bois avec une face en mur végétal.

Les plans seront envoyés aux Conseillers municipaux pour étude du projet avant une prochaine réunion. Ce n'est qu'une fois le projet validé par le Conseil municipal, que le site sera attentivement réfléchi, choisi et attribué aux Jardins de Musique, pour une installation prévue pour la rentrée scolaire de 2019.

I – Résultat appel d'offres pour le futur bâtiment communal

La commission d'appel d'offres s'est réunie le jeudi 14 février pour étudier les 46 offres reçues et présente le résultat suivant au conseil municipal :

Lots	Entreprises	Montant H.T.
Gros œuvre – fondations	LARROUTUROU	76 105,08 €
Charpente couverture – zinguerie – bardage	CHOUARD	58 532,76 €
Menuiseries extérieures – fermetures – serrurerie	SOCOPAL	14 705,54 €
Plâtrerie – cloisons – isolation	GOMES	11 024,50 €
Menuiseries intérieures	VIVEN	2 975,00 €
Electricité – courants forts et faibles	CLEDE	10 637,36 €
Plomberie sanitaire – ventilation	CACHAU	15 698,15 €
Revêtements sols et murs scellés	CARRO'NOW	14 145,35 €
Peinture	HARICHOURY	4 042,51 €
VRD	REY-BETBEDER	40 198,50 €
TOTAL H.T.		248 064,75 €

Les entreprises retenues sont les moins-disantes.

Les travaux devraient débuter fin mars, pour une durée de chantier estimée à environ 10 mois.

Le Conseil municipal valide les résultats présentés ci-dessus.

II – Point sur les travaux en cours

Considérant la vétusté du système électrique actuel présent à la salle des sports, générant une forte consommation, des devis ont été demandés afin de basculer sur un système de LED.

Les deux devis présentés par les entreprises SLTE et NOVELEC seront étudiés par une commission. Les résultats de cette étude seront présentés lors de la prochaine réunion, pour une inscription budgétaire en 2019.

III – Affaires scolaires

Un 3^{ème} poste classe bilingue a été accordé par l'Académie, afin d'alléger les deux premières classes.

L'effectif prévisionnel pour la rentrée de septembre 2019 est de 188 élèves.

La question du local sieste se reposera pour cette rentrée, et le Conseil municipal réfléchit d'ores et déjà à une solution acceptable pour tous.

Le renouvellement d'un Contrat Unique d'Insertion a été acté, à compter du 6 mars 2019.

V – Ouverture de crédits 2019

Le paiement de factures d'investissement avant le vote du budget 2019, nécessite une « ouverture de crédits » préalable. Le Conseil municipal donne son accord.

VI – Questions diverses

TRANSFERT DE TERRES AGRICOLES EN LOCATION

Michèle LAPEYRE a fait valoir ses droits à la retraite en tant qu'exploitante agricole. Les terres communales qu'elle louait sont réattribuées à son fils, qui prend la suite de l'exploitation agricole.

ETUDE HYDRAULIQUE ROUTE DES LANOTS

Monsieur le deuxième Adjoint informe l'assemblée qu'une étude et un devis sont en cours auprès de du Cabinet CETRA. L'enjeu principal de cette étude est d'envisager les solutions à adopter afin de limiter les inondations subies par les riverains de la route des Lanots.

Divers travaux urgents de curage de fossé vont être entrepris dans les jours à venir, par l'entreprise LAFENETRE, portant notamment sur la route des Lanots, le chemin allant du chemin de Gaillat vers la rue du Tauziet (propriété LEFEBVRE) et sur l'Impasse de Cambot.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE ACCORDÉE AUX QUILLES DE NEUF

Le Comité Sportif Départemental 64 Quilles de 9, organise les finales du championnat départemental toutes catégories, le samedi 11 mai 2019 à MAZEROLLES.

Le Conseil municipal décide d'octroyer une subvention de 200 € à ce Comité pour l'organisation de ces finales.

SOUTIEN A LA RESOLUTION DU 101^{ème} CONGRES DES MAIRES

Le Conseil municipal apporte son soutien à la résolution prise lors du 101^{ème} congrès des Maires de France.

REPAS DES AINES DU 9 MARS

Le repas des Aînés aura lieu le 9 mars prochain. Les invitations ont été envoyées.

REVERSEMENT DES DONS COLLECTES SUITE AUX INTEMPERIES DE JUIN 2018

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un courrier de l'Association des Maires 64. Celle-ci a organisé une collecte de fonds auprès d'autres collectivités du département, en faveur des 163 communes touchées par les intempéries de juin 2018, et reconnues en état de catastrophe naturelle. Mazerolles faisant partie des communes sinistrées se voit accorder un montant de 106,81 €. Le Conseil municipal prend acte et accepte le don, remercie l'ADM64 et toutes les communes donatrices.

CEREMONIE DU 17 MARS 2019

Le 17 mars prochain, l'association des Anciens Combattants de MAZEROLLES organisera une cérémonie en l'honneur du dernier mort pour la France, Gérard CAMGUILLEM. A l'issue de cette cérémonie, un apéritif sera offert par la Commune.

DEVIS FAUCHAGE

Deux devis pour les travaux de fauchage 2019 sont présentés. L'entreprise de Daniel LACADÉE a été retenue pour un montant de 7 719 € TTC.

VENTE DE BOIS

Des ventes de bois ont eu lieu pour une recette totale de 2 280 €.

CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs se tiendra à POMPS durant les vacances de Pâques 2019.

DEVIS DOJO

Différents devis ont été présentés au Conseil municipal :

1/ Achat de tapis à installer dans la seconde salle, pour un montant de 5 008 € TTC. La Communauté de Communes des Luys en Béarn sera consultée afin de connaître les subventions éventuelles qui pourraient être accordées pour l'achat de ce matériel. La décision du Conseil municipal sera rendue après celle de la CCLB.

2/ Deux devis seront présentés prochainement pour l'achat d'un aspirateur robot servant à nettoyer les tatamis.

TRAVAUX D'ÉLAGAGE

Un devis présenté par Henri CASSOU a été validé pour un montant de 320 € TTC, afin d'élaguer des arbres derrière l'école.

Un devis supplémentaire sera demandé à cette même entreprise pour l'élagage des arbres sur le parking derrière la mairie.

PASSAGE DU RALLYE DES COLLINES

Un parc de regroupement sera implanté sur les parkings du Foyer Rural et du Dojo le samedi 02 mars à l'occasion de l'organisation du 37^{ème} Rallye des Collines. Pour des raisons de sécurité évidentes, l'accès à ces deux parkings sera interdit de 7h à 18h.

SIGNALÉTIQUE COMMUNALE

Un recensement des besoins sera effectué afin de mettre à jour la signalétique communale.